****

**COMMUNIQUÉ**

Pour diffusion immédiate

**Plusieurs dizaines de personnes roulent et marchent de Laval à Montréal pour du logement accessible**

**Montréal, 12 septembre 2018** – Ex aequo et ses partenaires s’adresseront aux représentants des médias à l’occasion d’un point de presse de mi-parcours lors de la journée **«En route pour le logement accessible»,** dans le cadre de l’événement *De villes en villages pour le droit au logement* organisé par le Front d’action populaire en réaménagement urbain (FRAPRU). La marche de 550 km reliant les deux capitales vise à interpeller les gouvernements sur les graves dénis du droit au logement qui perdurent au Québec.

Des membres du FRAPRU, d’Ex aequo et d’une quinzaine d’organismes et regroupements de défense des droits des personnes en situation de handicap rouleront et marcheront 20 km pour rappeler aux gouvernements fédéral et provincial que la participation pleine et entière à la vie citoyenne, économique, sociale et culturelle de plusieurs centaines de milliers de québécoisEs dépend de logements universellement accessibles, adaptés, supervisés ainsi que de services à domicile publics.

En ratifiant ou en endossant, en 1976, le Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels (PIDESC), le Canada et le Québec se sont engagés à respecter, à protéger et à mettre en œuvre le droit au « logement suffisant ». L’interprétation privilégiée par l’ONU pour ce concept est celle du **«droit à un lieu où l’on puisse vivre en sécurité, dans la paix et dans la dignité»,** en opposition avec le droit, plus restreint et limité, d’avoir un simple toit au-dessus de sa tête.

Les organismes œuvrant à la défense des droits de personnes ayant une déficience intellectuelle, un trouble du spectre de l’autisme ou une déficience physique qui unissent aujourd’hui leurs voix constatent que, 38 ans plus tard, le Canada et le Québec sont toujours loin de respecter leurs promesses à cet égard. Il est grand temps pour nos gouvernements de réaffirmer leur engagement pour le droit au logement, en adoptant une législation conséquente et en élaborant des mesures énergiques assurant sa pleine mise en œuvre.

Afin que le droit au logement suffisant soit respecté pour l’ensemble des personnes en situation de handicap et que se développe, au Québec, un parc locatif capable de répondre à la demande, nous demandons aux gouvernements de prendre les mesures suivantes :

* Investir dans le logement social subventionné avec soutien individuel ou communautaire ainsi que dans le logement social universellement accessible et adaptable, avec ou sans services;
* Assujettir la construction résidentielle privée aux mêmes exigences en matière d’accessibilité et d’adaptabilité que le logement social;
* Augmenter les enveloppes consacrées à l’adaptation de domicile et amorcer un dialogue avec les propriétaires qui refusent la réalisation d’adaptations ayant le potentiel de faire toute la différence dans le quotidien des locataires;
* Financer la mise sur pied d’une plateforme de recherche de logements spécifiquement dédiée aux chercheurs de logement en situation de handicap;
* Coordonner l’action de tous les ministères et institutions publiques concernés afin de favoriser l’émergence de modèles résidentiels innovants, variés et directement issus des milieux, telles que les habitations avec soutien à domicile 24/7, avec supervision, avec soutien communautaire ou à population mixte.

**À défaut d’agir rapidement en ce sens, Ottawa et Québec se posent eux-mêmes comme obstacles à l’autonomie des personnes.** Rappelons que près de 70 000 personnes vivent au Québec avec des besoins non comblés au niveau de l’accessibilité et de l’adaptation de leur logement et qu’elles sont encore davantage à ne pas bénéficier de tous les services requis afin de les soutenir dans leur quête d’autonomie.

Ex aequo est un organisme montréalais qui se consacre depuis 38 ans à la défense des droits des personnes ayant une déficience motrice.

Seront également présentEs :

* Action des femmes handicapées de Montréal;
* Association multiethnique pour l’intégration des personnes handicapées;
* Centre communautaire Radisson;
* Confédération des organismes de personnes handicapées du Québec;
* Comité régional des associations pour la déficience intellectuelle;
* DéPhy Montréal;
* Fédération des coopératives d’habitation intermunicipale du Montréal Métropolitain;
* Front d’action populaire en réaménagement urbain;
* La gang à Rambrou;
* Moelle épinière et motricité Québec;
* Mouvement des personnes handicapées pour l'accès aux services (PHAS);
* Regroupement des organismes de personnes handicapées de Laval;
* Rêvanous;
* Vie autonome - Montréal;
* Et plusieurs autres!

Quoi : **Point de presse**

Où : **Parc Jeanne-Sauvé, Pavillon d’accueil du Parcours Gouin, 10 905 rue Basile Routhier, Montréal**

Quand : **12 septembre 2018, 14:30**

**- 30 –**

**Renseignements :**

Emely Lefrançois, Ex aequo, responsable des communications

514 288-3852 poste 230, cell. : 514 566-9048, elefrancois@exaequo.net

Véronique Laflamme, FRAPRU, porte-parole, cell. : 418 956-3403, veronique@frapru.qc.ca